

Subordonnant

On appelle « subordonnant » le mot ou la locution qui marque l'enchâssement d'une phrase dans une autre phrase de niveau supérieur ou dans un groupe de mots. La phrase qui est enchâssée à l'aide du subordonnant est appelée « phrase subordonnée » ou simplement « subordonnée » (lire aussi le document *Phrase et modèle de base*).

Parmi les mots qui peuvent être des subordonnants, on trouve notamment des conjonctions (ex. : que, à ce que, de ce que, parce que, sans que, pour que, afin que, à moins que, alors que, pendant que, après que, tandis que, plutôt que, dès que, quand, lorsque, si, *comme*) et des pronoms relatifs (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle...*).

LES SORTES DE SUBORDONNANTS

Les conjonctions à valeur sémantique

[[Quand je suis nerveuse], je tremble comme une feuille.]

[Je tremble comme une feuille [quand je suis nerveuse].]

La conjonction *quand* a le rôle de subordonnant. Ce subordonnant marque l'enchâssement de la phrase subordonnée circonstancielle *quand je suis nerveuse* dans la phrase matrice, en position de complément de phrase. Cette conjonction, comme d'autres du même type, a une valeur sémantique qui lui est propre (ici, le temps). Voici d'autres exemples de conjonctions, classées selon leur valeur :

Valeurs sémantiques	Conjonctions
Temps	<i>alors que, après que, aussitôt que, avant que, chaque fois que, une fois que, depuis que, en attendant que, lorsque, tandis que, pendant que, au moment où, en même temps que, jusqu'à ce que, dès que...</i>
Addition	<i>en plus de ce que, outre que, sans compter que...</i>
Cause	<i>attendu que, comme, étant donné que, parce que, puisque, vu que...</i>
Conséquence	<i>à tel point que, au point que, de manière que, de façon que, de sorte que, si bien que, tellement que...</i>
But	<i>afin que, de crainte que, de manière que, de peur que, pour que...</i>
Condition	<i>à condition que, à supposer que, au cas où, dans l'éventualité que, pourvu que, si...</i>
Concession	<i>alors que, bien que, malgré que, encore que, en dépit du fait que, quoique, au lieu que, tandis que, même si, quand bien même...</i>

La conjonction *que*

[Je crois [que tu as raison].]

En elle-même, la conjonction *que* n'a pas de valeur sémantique. Elle a seulement le rôle de subordonnant. Dans l'exemple ci-dessus, ce subordonnant marque l'enchâssement de la subordonnée complétive *que tu as raison* dans le groupe verbal de la phrase matrice, plus précisément en position de complément direct (CD) du verbe *crois*.

Le pronom relatif

[Les meubles [que tu as confectionnés] sont superbes.]

Le pronom relatif *que* a d'abord le rôle de subordonnant. Ce subordonnant marque l'enchâssement de la subordonnée relative *que tu as confectionnés* dans un groupe nominal de la phrase matrice, plus précisément en position de complément du nom *meubles*. Le pronom relatif a aussi la fonction de CD du verbe *as confectionnés* dans la subordonnée relative.

Les mots interrogatifs

Certains adverbes et pronoms interrogatifs (*où, quand, pourquoi, qui...*) peuvent introduire une subordonnée complément d'un verbe qui exprime l'ignorance ou une quête de connaissance.

J'ignore [quand les voisins rentreront de vacances].

Simon voulait savoir [où nous avons rangé les ciseaux].

L'enquêteur se demandait [pourquoi les chaises avaient été déplacées].

L'EMPLOI DU MODE DANS LA SUBORDONNÉE

Le mode du verbe de la phrase subordonnée est parfois l'**indicatif**, parfois le **subjunctif**, selon le subordonnant ou le mot dont la subordonnée dépend (voir les documents *Subordonnée circonstancielle* et *Subordonnée complétive*).

Quand je suis nerveuse, je tremble comme une feuille.

Bien que je sois nerveuse, je conserve mon sang-froid.

On emploie l'**indicatif** dans une subordonnée circonstancielle de temps commençant par *quand* ou par un autre subordonnant exprimant la simultanéité; on emploie le **subjunctif** dans une subordonnée circonstancielle de concession commençant par *bien que* ou *quoi que*.

Je crois [que tu as raison].

Je doute [que tu aies raison].

On emploie l'**indicatif** dans une subordonnée complétive complément d'un verbe exprimant une certitude ou une opinion; on emploie le **subjunctif** dans une subordonnée complétive complément d'un verbe exprimant le doute.